Rapport moral du Président Jean Pierre Chaulier.

Cette après-midi, me revient l'honneur d'ouvrir l'assemblée générale ordinaire de notre Comité Départemental de tir de l'Allier.

Je remercie Denis Llado, Président de la Star Saint Pourcinoise, de nous accueillir dans la Salle Ernest Maximin à Saint Pourçain-sur-Sioule.

Je vous présente les excuses Monsieur le Maire de Saint Pourçain-sur-Sioule, de Bernard DELORME, Président de l'ASTA Moulinoise, de Michel Legallois, Président du club de Tir de Commentry et de Jacques BRULET qui sont retenus par d'autres engagements.

Cette saison a été profondément marquée par la pandémie de la Covid-19, entraînant la décision du confinement et l'interruption brutale de toutes nos activités. Nous avons eu à faire face à une situation inédite et complètement imprévisible. Qui aurait pu imaginer, l'arrêt total de toutes nos activités, entraînements, championnats, stages, formations, travaux….. durant huit longues semaines. Enfin, à la mi-mai, une timide reprise de nos entraînements avec les gestes barrières et sans perspectives de compétitions. Une saison d'été blanche tant pour les jeunes que pour les adultes. Alors que l'été s'étirait et que nous préparions les échéances et l'organisation de la saison d'hiver, la Covid-19 s'est brutalement rappelée à nous avec son cortège de restrictions faisant planer de nombreuses incertitudes sur nos projets de réunions, stages et compétitions pour cette nouvelle saison qui débute.

Nos effectifs ont baissé légèrement, cette saison, de 77 licenciés passant de 1624 à 1547. La fermeture des stands en raison de la Covid-19 au printemps, nous a probablement fait perdre ces quelques licenciés. Les plus grosses baisses proviennent des clubs du CSLG (-22) et de l'ASTAM (-33).

Nos résultats sportifs se sont réduits à la seule saison d'hiver. Ainsi lors des championnats de France 10m qui ont eu lieu à Niort à la mi-février, Jean Michel BRULET de la S.T.A. Cussetoise a obtenu une médaille de bronze à l'Arbalète Field 18m en Senior 1 et une médaille de bronze par équipe à l'Arbalète Field 18m en Senior 1 avec Joël et Loïc DESIAGE. Romain RAMALINGOM-SELLEMOUTOU du R.C. Domérat a obtenu une médaille d'or au Pistolet Standard 10M Sénior 1 (para-tir) et une médaille d'argent au Pistolet Vitesse 10M Sénior 1 (para-tir). J'adresse toutes mes félicitations à nos champions.

Je remercie nos arbitres pour leur travail accompli durant la saison hiver. Je remercie Danielle LACQUEMENT pour la formation d'arbitre de club d'Annie BIGNET en attendant sa spécialisation en Armes Anciennes. Je lance un appel aux tireurs pour se former à l'arbitrage et découvrir une autre facette du tir. Notre équipe d'arbitres est vieillissante, il nous faut la rajeunir en faisant bénéficier les nouveaux arbitres de l'expérience de leurs aînés.

Le renouvellement des dirigeants de nos clubs se poursuit, après Saint-Pourçain-sur-Sioule l'an passé, c'est Jacques BRULET de la STA Cussetoise qui est remplacé par Bastian MAIGROT, Patrick d'AIETTI de la STS Montluçon par Michel BARBENCHON, Jean Marc MAGISTA du CSLG de Montluçon remplacé par Hervé PERRIAU. Je remercie les anciens Présidents pour leur engagement au service du tir sportif et souhaite bon courage et bonne chance dans le développement de leur club aux nouveaux

Présidents. J'exhorte tous les anciens Présidents à aider leur successeur du mieux possible pour que la transmission se fasse sans heurt et ne pénalise pas l'ensemble des tireurs.

L'énergie de tous les bénévoles doit servir le bien être du licencié et non se perdre en conflit stérile.

Prochainement, nous allons avoir un nouveau club affilié à la FFTir dans notre département. C'est le Ball Trap Montluçon Quinssaines dont son Président est Christophe BLOIS, qui a repris les affaires en main depuis quelques mois. Le club souhaite offrir les disciplines plateaux de la F.F.Tir en complément de celles de FF de Ball Trap. Leur stand est maintenant équipé d'une fosse olympique et d'un double trap qui viendront enrichir l'offre de disciplines sur le secteur montluçonnais. Après l'enregistrement de cette nouvelle entité par la Fédération, la Ligue procédera à l'homologation de ces nouvelles installations.

En l'absence des dépenses d'organisation des championnats de la saison d'été, du double versement des subventions du Conseil Départemental, notre trésorerie nous a permis de poursuivre le financement de l'achat des cibleries électroniques Sius 10m pour les clubs de Domérat, Moulins et Treignat. Nous leur avons versé 6 500€ sur un total de dépenses de 36 000€. Ce sont de coûteux investissements pour les clubs mais qui sont indispensables pour la pratique de la compétition aujourd'hui. Ces cibleries évitent également la dispersion du plomb dans l'enceinte du stand. J'attire l'attention des Présidents sur la prise en compte de la plombémie dans leurs installations. Nous avons aujourd'hui, plusieurs clubs contrôlés par l'ARS dans le Puy de Dôme et la Haute Loire. Plusieurs mesures efficaces sont faciles à mettre en œuvre sans être trop coûteuses comme l'information sur les dangers du plomb, le nettoyage systématique des mains, le nettoyage récurrent des installations, le remplacement des moquettes des tables par des revêtements de plastique lisse……

Suite à la suppression de la cotisation club lors de la mise en place de la cotisation des licenciés en 2016, nous ne répondons plus à l'article 6 de nos statuts :
« Les sociétés de tir affiliées contribuent au fonctionnement du Comité Départemental par le paiement d'une cotisation dont le montant et les modalités de versement sont fixés par l'Assemblée Générale. »
Il nous faut procéder à la restauration de cette cotisation pour être en conformité avec nos statuts.

Maintenant, nous allons procéder à l'élection de notre Comité Directeur qui conduira le CD Tir 03 durant ces quatre prochaines années. Tenant compte de ma Présidence du club de Treignat, de la Présidence de la Ligue d'Auvergne, de l'organisation de deux championnats de France 10m à mener à bien à Montluçon en 2021 et 2022, j'ai décidé de ne pas me représenter au poste de Président du CDT 03. Néanmoins, je souhaite rester au Comité pour poursuivre notre mission de développement et de modernisation. Pour me succéder, j'ai sollicité notre dévoué et compétent secrétaire Daniel GUILLOT qui a toutes les qualités pour gérer ce poste d'autant qu'il va être prochainement en retraite. L'autre point fort est que Daniel réside à Moulins où se tient la majorité des réunions ce qui réduira les dépenses de frais de mission pour notre CD Tir. Je tiens à remercier tous ceux qui m'ont accompagné durant ces quatre dernières années sans jamais faillir. Je remercie les clubs organisateurs de nos championnats départementaux voire régionaux qui permettent à nos compétiteurs de tirer près de leur domicile sans qu'ils aient besoin de changer de département.

Je remercie les clubs qui ont adopté AssoConnect dans leur gestion quotidienne. C'est un bel outil qui facilite la liaison avec les licenciés, donne de la visibilité grâce au site internet, facilite la comptabilité et permet de partager les accès entre gestionnaires. Je remercie Daniel Guillot pour avoir assuré la prise en main pour de nombreux clubs tant pour AssoConnect que pour la base fédérale Itac.

Je remercie le Conseil Départemental pour son aide apportée et bienvenue par ces temps où notre économie est fortement perturbée. Je laisse le soin au prochain Président de nous tracer la route vers un avenir meilleur.

Je vous remercie de votre attention et vous souhaite une excellente saison sportive 2020/2021.